

■ **Restaurant Le Loggia Sàrl**, à Saint-Prex, chemin du Glapin. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 28 janvier 2002. But: exploitation d'établissements publics, en particulier à l'enseigne 'Le Loggia'; toute activité liée au domaine de la restauration; commerce et fabrication de denrées alimentaires de toute nature. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Associées: Kronenbourg Suisse SA, à Saint-Prex, avec une part de CHF 18'000, et SOCIETE FINANCIERE DE LA DISTRIBUTION - SOFIDIS, à Saint-Prex, avec une part de CHF 2'000. Signature collective à deux est conférée à Herbert Nehlig, de France, à Grandvaux, et Stéphane Bossel, de Saint-Martin (FR), à Lonay, gérants. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1351 du 01.02.2002
(00331390 / CH-550.1.028.501-4)